

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

EXTRAIT du procès-verbal de la cent-quarante-et-unième (141^e) assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 8 mai 2024, à 13h30, en mode hybride (N-7050, visioconférence).

Proposition d'une Chaire stratégique de l'UQAM
Résolution CFSPD-2023-2024-932

ATTENDU l'Annexe 3 de la Politique n° 10 de la recherche et de la création de l'UQAM précisant les règles régissant les Chaires stratégiques de l'UQAM;

ATTENDU le concours 2024 des Chaires stratégiques de l'UQAM permettant à la Faculté de science politique et de droit de soumettre une candidature;

ATTENDU la proposition de Carole Clavier, professeure en science politique, pour créer une Chaire stratégique de l'UQAM *sur les déterminants politiques locaux de la santé*;

ATTENDU la résolution d'appui du Département de science politique (DSP-2023-2024-90) à la candidature de la professeure Carole Clavier;

ATTENDU l'évaluation positive et la sélection de la proposition par le Comité facultaire de la recherche le 19 avril 2024;

ATTENDU la pertinence des activités de la Chaire proposée et sa conformité avec les objectifs de rayonnement et de recherche du plan stratégique 2024-2028 de la Faculté de science politique et de droit;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par Tania Gosselin appuyé par Justin Massie, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

RECOMMANDE au Sous-comité d'évaluation des demandes d'appui à la recherche et à la création (CEDARC) de retenir la proposition de madame Carole Clavier pour créer une Chaire stratégique de l'UQAM *sur les déterminants politiques locaux de la santé*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Le 8 mai 2024



Rachel Chagnon
Doyenne